



together possible.

**FONDS MONDIAL POUR LA NATURE
WORLD WIDE FUND FOR NATURE (WWF)**

**APPEL D'OFFRES :
N° 2026/002/WWFSALONGA/ FOURNITURE DES PIECES DE
RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN YAMAHA /RDC**

**VISANT LA FOURNITURE DES :
FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES
D'ENTRETIEN YAMAHA**

**DATE DU LANCEMENT D'APPEL D'OFFRES :
10 MARS 2026**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DEMANDES DE
RENSEIGNEMENTS : 20 MARS 2026**

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES
25 MARS 2026, à 16 heures**

APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN DE MOTEUR HORS BORD DE LA MARQUE YAMAHA EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PARTIE I : PROCEDURES ET DIRECTIVES RELATIVES À LA PRÉSENTATION DES OFFRES

1.0 Introduction

1.1. Transaction et financement.

World Wide Fund for Nature (WWF) est l'une des plus grandes organisations indépendantes de conservation de la nature dans le monde. WWF est une ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement. Notre mission est d'arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et de construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités en République Démocratique du Congo (RDC), WWF invite les entreprises et organismes compétents, expérimentés et jouissant d'une bonne réputation pour la fourniture des pièces de rechange et consommables des moteurs Hors-Bord de marque Yamaha à présenter une offre visant l'obtention d'un **marché à prix ferme et fixe.**

Le présent Appel d'Offres a pour objet la fourniture des pièces de rechange et consommables d'entretien de moteur hors bords de la marque Yamaha au profit de WWF. Les prestations sont financées par l'UE.

Le présent Appel d'Offres public comporte UN (01) LOTS.

Le délai de livraison ne devrait pas excéder : deux (02) semaines, soit quatorze (14) jours.

Veuillez soumettre votre proposition pour la livraison des pieces, kits d'outillage et d'entretien des hors bord Yamaha dans la ville de kinshasa indiquées en tenant compte des modalités figurant à la partie III intitulée « **Spécifications Techniques** » de cet appel d'offres **n° : 2026/002/WWFSALONGA/ FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN DES MOTEURS HORS BORDS DE MARQUE YAMAHA /RDC.** L'acheteur de biens est World Wide Fund for Nature (WWF) ONG internationale engagée dans la protection de l'environnement.

1.2. Politiques et directives imposées par les donateurs.

Les procédures d'acceptation des offres et de conclusion des marchés appliquées par WWF par suite du lancement de cet appel d'offres, ainsi que l'établissement des modalités de sélection des offres et les modalités des marchés, sont basées sur celles imposées par les donateurs ou édictées dans le manuel de procédures d'achat de WWF.

On rappelle aux fournisseurs qui préparent une offre que WWF et ses donateurs ont pour principe directeur d'optimiser au maximum leurs dépenses. Dans la mesure du possible, les soumissions sont sollicitées en régime de concurrence et en toute transparence. Tous les prix font l'objet d'un examen minutieux et (ou) d'une vérification formelle. Nonobstant toute autre disposition de cet appel d'offres, et dans tous les cas où il le jugé nécessaire afin d'optimiser ses dépenses, WWF se réserve le droit, à sa seule discrétion, de rejeter toute offre ou d'en négocier les modalités.

1.3. Partie I.

La partie I, intitulée « Procédures et directives relatives à la présentation des offres », ne fait pas partie des ententes de sélection ni des marchés octroyés. Elle vise uniquement à renseigner les fournisseurs potentiels.

1.4. Définitions et intitulés.

La terminologie utilisée dans cette partie prend le sens précisé dans la section Définitions de la partie II intitulée « Modalités du contrat ». À moins d'être précisé autrement dans cet appel d'offres, toutes les durées indiquées sont en jours civils consécutifs. Les mots « appel d'offres » employés dans ce document désignent celui-ci dans son ensemble, y compris les pièces jointes. Tous les intitulés figurant dans le texte de l'appel d'offres le sont pour des fins de référence seulement et ils ne modifient, ne limitent ni n'annulent en rien le contenu des dispositions.

1.5. Frais de préparation des offres.

Les fournisseurs potentiels ne sont aucunement obligés de préparer ou de soumettre une offre en réponse à cet appel d'offres. S'ils le font, ils assument l'entière responsabilité du risque et des frais. WWF n'entend pas rembourser les frais engagés à ces fins. De même, WWF n'exige aucunement des frais à l'occasion du dépôt des appels d'offres.

1.6. Examen de l'appel d'offres.

Les fournisseurs potentiels ont l'entière responsabilité d'examiner minutieusement toutes les modalités de cet appel d'offres et de s'y conformer pleinement. Les fournisseurs potentiels qui refusent d'agir ainsi en assument pleinement le risque et les frais. Toute ambiguïté ou toute incohérence apparente entre les dispositions de cet appel d'offres ou entre celles-ci seront résolues au détriment du fournisseur s'il omet de demander des clarifications avant la sélection de son offre.

1.7. Probité et déontologie.

Dans toutes ses démarches d'approvisionnement, WWF s'efforce d'être conforme aux normes de déontologie professionnelle les plus élevées. Sa politique considère que la corruption et les pratiques frauduleuses doivent être strictement prohibées et ne sont, par conséquent, pas tolérées. En remettant leur offre, les fournisseurs potentiels s'engagent à respecter cette politique et à éviter l'apparence même de la possibilité d'une violation (voir annexe B de ce DAO - Lettre de certification et d'engagement).

1.8. Langue.

Tous les documents soumis en réponse à cet appel d'offres, ainsi que toute correspondance associée à celui-ci, doivent être rédigés en français.

1.9. Demandes de renseignements.

Les demandes de renseignements relatives à cet appel d'offres (ainsi qu'aux offres retournées) doivent être soumises par écrit et envoyées dans un délai suffisant avant la date limite de présentation des demandes de renseignements pour permettre à WWF d'y répondre adéquatement et en détails. Les demandes doivent être envoyées directement par courriel au Gestionnaire Logistique à l'adresse (procurement@wwfdrc.org, en copie alwanzo@wwfdrc.org). WWF n'est en aucun cas obligé de prendre connaissance de questions soumises en retard ni d'y répondre.

2.0. Procédure d'approvisionnement : Présentation d'une offre en régime de concurrence

2.1. Appel d'offres.

Cet appel d'offres constitue une invitation lancée à tous les fournisseurs potentiels ayant les capacités technique et financière à soumettre des offres visant la prestation des services décrits spécifiés dans ce document. Il est constitué d'une Page de couverture (1), de la Partie I - Procédures et directives relatives à la présentation des offres (2), de la Partie II - Modalités du contrat (3), de la Partie III - Spécifications Techniques (4), de l'Annexe A - Formulaire de présentation des offres et questionnaire (5), de l'Annexe B - Lettre de Certification et d'engagement (6), de l'Annexe C - Bordereau de Prix (7). Toutes ces parties figurent à l'appel d'offres et en font partie intégrante.

2.2. Format et contenu des offres.

Toutes les offres doivent être remises sous forme écrite, rédigées en français, signées et datées par un employé autorisé par le soumissionnaire (l'original doit être signé à la main, les signatures numériques ou électroniques étant rejetées). Les soumissionnaires doivent utiliser le Formulaire de présentation des offres figurant à l'Annexe A de cet appel d'offres. Le Formulaire doit être rempli au complet et doit comprendre **tous** les renseignements exigés. (Remarque : Dans l'éventualité d'une variation entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire a préséance et le total est corrigé en multipliant le prix unitaire par la quantité précisée). Le Formulaire combine la proposition technique et la proposition financière en un même document. Si l'offre est remise par la poste et en mains propres, le Formulaire de présentation des offres, ainsi que tous les documents qui l'accompagnent, doivent constituer un original.

Les offres sont valables durant au moins quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date limite de présentation des offres.

2.3. Réception des Offres.

Option # 1 :

Les fournisseurs potentiels pourront envoyer leurs offres par courrier, en main propre et/ou la faire tenir par un porteur. **Aucune offre remise par courrier électronique ou par télécopieur n'est acceptée.** Les offres envoyées par la poste, remises en mains propres ou livrées par messenger doivent être expédiées ou déposées à la réception du :

Bureau National du Programme WWF en RDC
4630, avenue de la Science
Immeuble 365 Offices Building (Entrée D)
Commune de la Gombe – Kinshasa
République Démocratique du Congo

Les documents de l'offre doivent être placés dans une première enveloppe, scellée et avec la mention « ORIGINAL ». Cette enveloppe est ensuite insérée dans une seconde enveloppe ou dans une enveloppe d'expédition qui portera les mentions

« APPEL D'OFFRES : N° 2026/002/WWFSALONGA/ FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN DE MOTEUR HORS BORD DE LA MARQUE YAMAHA /RDC ».

Option # 2 :

Les fournisseurs potentiels pourront envoyer leurs offres par courrier par courriel électronique à :

procurement@wwfdrc.org

Objet du message : N° 2026/002/WWFSALONGA/ FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN DE MOTEUR HORS BORD DE LA MARQUE YAMAHA /RDC

Les offres reçues seront ouvertes en commission ad hoc le **01 Avril 2026 à 14h**, heure de Kinshasa, RDC, au 4630, Avenue de la Science, Gombe, Kinshasa, RDC. Une fois reçues, les offres seront conservées en sécurité et gardées intactes. Des efforts raisonnables seront faits afin de les protéger contre la perte ou les altérations. À noter que le contenu des offres pourrait être divulgué aux agences partenaires de WWF ainsi qu'à son donateur.

Les offres ne peuvent être altérées, corrigées ou retirées après la date limite de réception des offres, sauf si WWF, à sa discrétion, autorise la correction d'erreurs de calcul et de transposition ou autres erreurs d'écriture ou fautes mineures, cela dans les cas où WWF juge de prime abord que ces erreurs peuvent être corrigées de façon concluante. Mis à part les erreurs précisées ci-avant, aucune erreur alléguée par un soumissionnaire ne pourra être corrigée après la date limite de réception des offres.

2.4. Évaluation des offres.

L'évaluation des offres soumises en réponse à cet appel d'offres sera effectuée par une commission ad-hoc composée de membres de WWF. Celle-ci examinera les réponses du soumissionnaire au formulaire à l'Annexe A et les documents joints à l'Appel d'Offre.

Les décisions de la commission seront prises en toute transparence, sur base des critères édictés dans cet appel d'offres, et ne souffriront d'aucune ingérence extérieure.

L'évaluation des offres par la commission est effectuée au moyen d'un processus à trois étapes telles que décrit ci-dessous :

a) Etape 1 : Contrôle Préliminaire :

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à WWF de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de forme du DAO :

- L'offre contient le formulaire de l'Annexe A dûment rempli ;
- La lettre de certification et engagement de l'annexe B est signée par la personne habilitée à engager l'institution. Toute lettre présentée dans un format autre que celui repris l'annexe B sera rejetée ;
- L'offre soumise a été reçue par WWF avant la date et l'heure limites de dépôt des offres ;
- L'offre est soumise sous plis fermé sans aucune mention, sur l'enveloppe extérieure, permettant d'identifier le soumissionnaire (Par exemple le nom de la compagnie, le logo ou tout autre signe ne doivent pas apparaître sur l'enveloppe extérieure). Voici les seules mentions qui doivent être reprises sur l'enveloppe extérieure :
« APPEL D'OFFRES : N° 2026/002/WWF SALONGA/ FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN DE MOTEUR HORS BORD DE LA MARQUE YAMAHA /RDC »;
- La validité de l'offre est d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres, à savoir **le 30 Septembre 2026** ;
- Au moins trois copies de contrat ou bons de commande ou autres documents de marchés probants, signées et cachetées par les deux parties, que ce soit WWF ou une autre structure de renom dans les trois dernières années) ;
- Formulaire « Règles d'Ethique et de Probité » de l'annexe B est dûment signé ;
- Présentation des documents qui attestent que les soumissionnaires peuvent exercer librement (Copie du RCCM, copie de l'Identification Nat ou tout autre document prouvant la capacité d'exercer, notamment les statuts légalisés, et l'agrément du Ministère).

ATTENTION : WWF se réserve le droit de rejeter toute offre jugée non-conforme à l'un des critères ci-dessus. Une offre rejetée à cette étape ne sera pas considérée pour une évaluation technique.

b) Etape 2 : Evaluation Technique :

Initial
ALV

La deuxième étape examinera la compétence technique du soumissionnaire (« proposition technique ») selon les principaux critères d'évaluation suivants :

- **Conformité aux exigences relatives aux spécifications techniques**, pour que WWF puisse établir qu'une offre est conforme, ses caractéristiques techniques doivent être conformes aux spécifications techniques de la partie III.
- **Preuve de la garantie de fabrication**
Les soumissionnaires doivent démontrer qu'ils ont un agrément du fabricant pour le respect de la garantie de fabrication.

Tableau de pointage

EVALUATION TECHNIQUE		
1	Conformité aux exigences relatives aux caractéristique techniques (un soumissionnaire ayant proposé une offre avec les caractéristiques techniques conformes aux spécifications techniques de la partie III recevra 50 pts, sinon, le soumissionnaire recevra la note zéro)	50
2	Preuve de la garantie de fabrication (un soumissionnaire ayant présenté une preuve d'agrément pour le respect de la garantie de fabrication recevra 50 pts, sinon le soumissionnaire recevra la note zéro)	50
Total		/100

Les soumissionnaires doivent avoir obtenu un pointage de 100 pts à l'évaluation technique pour que leur offre soit soumise à l'évaluation financière. Après l'évaluation technique des offres, les soumissionnaires dont les offres ne seront pas conformes à ces étapes seront éliminés de la prochaine étape.

c) Etape 3 : Evaluation Financière :

L'évaluation des soumissions sera faite donc sur la base de l'optimisation des dépenses plutôt que sur le prix le plus bas. Les principaux critères d'évaluation sont les suivants :

- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au prix : prix le plus bas x 80 / prix en considération.
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total lié au délai de livraison : Toute offre de délai de livraison inférieure ou égal à 14 Jours obtient une note maximale de 20 points. Toute journée de délai supplémentaire entrainera une réduction de 2 points jusqu'à un maximum de réduction de 20 points.
- WWF procédera de la façon suivante pour calculer le pointage total d'une soumission à la deuxième étape : Pointage total lié au prix + le pointage total lié au délai de livraison.

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura obtenu le score total le plus élevé à la troisième étape en tenant en considération le délai de livraison et le prix.

2.5. Amendements.

À tout moment, si WWF juge que les modalités de cet appel d'offres doivent être modifiées substantiellement avant la date et l'heure limites des offres, il publiera un amendement écrit à l'intention des soumissionnaires. Aucune déclaration verbale de qui que ce soit ne peut, en aucun cas, modifier ou autrement influencer les

modalités de l'appel d'offres et le cas échéant, aucun soumissionnaire ne doit juger de telles déclarations valables.

Pour laisser aux soumissionnaires un délai raisonnable pour prendre en compte l'amendement dans la préparation de leurs offres, WWF peut, à sa discrétion, reporter la date limite de la remise des offres.

2.6. Négociation itérative ou subséquente au lancement de l'appel d'offres.

Aucune négociation ne sera menée avec les fournisseurs potentiels au sujet des aspects fondamentaux du marché, en particulier au sujet des prix. Néanmoins, WWF se réserve le droit, à sa discrétion, d'exiger des renseignements additionnels de la part des fournisseurs potentiels en vue de clarifier certains aspects des propositions et pour apporter des changements non fondamentaux au marché si celles-ci sont en faveur des programmes de WWF.

2.7. Prolongations des dates de validité des offres.

Quand cela s'avère nécessaire et approprié en fonction des circonstances, WWF peut exiger par écrit que les soumissionnaires prolongent la date de validité de leur offre. Les soumissionnaires qui s'y refuseront verront leur offre disqualifiée. Conformément au paragraphe 2.8 ci-dessous, les soumissionnaires qui accordent une prolongation n'ont généralement pas l'autorisation et n'ont pas besoin de modifier leur offre, mis à part la date de validité.

2.8. Responsabilités.

Pour conclure un marché, les soumissionnaires retenus devront prouver, à la satisfaction de WWF, que leur entreprise est responsable en ce qui concerne la transaction précisément décrite dans cet appel d'offres. Pour être jugée responsable, l'entreprise doit (1) avoir, ou avoir la possibilité d'obtenir, un personnel, des ressources financières, de l'équipement et du matériel adéquats permettant d'exécuter le marché, (2) pouvoir se conformer au calendrier de livraison imposé ou proposé et (3) démontrer un rendement passé, des principes déontologiques d'affaires et une intégrité satisfaisants. WWF se réserve le droit d'exiger des renseignements additionnels pertinents à cette question à n'importe quel moment avant de sélectionner une entreprise.

2.9. Rejet ou acceptation d'une offre.

WWF n'est pas tenu d'accepter l'offre la moins coûteuse ou toute autre offre et il se réserve le droit d'accepter n'importe quelle offre en tout ou en partie et de rejeter n'importe quelle offre ou toutes les offres. Les offres peuvent être rejetées dans les circonstances suivantes, sans s'y limiter : (1) le fournisseur n'est pas autorisé à soumissionner en raison de critères imposés par les lois, règlements ou politiques d'approvisionnement des donateurs, (2) l'offre n'est pas accompagnée des documents à l'appui précisés dans le Questionnaire, (3) l'offre ne répond pas substantiellement aux modalités, aux conditions et aux spécifications de l'appel d'offres et (4) l'offre n'est pas conforme de manière générale. La décision de l'acheteur au sujet du rejet possible ou effectif d'une offre étant inadmissible ou potentiellement inadmissible ne peut être mise en doute par les fournisseurs dont les offres ne sont pas intégralement recevables.

WWF enverra un avis de sélection au(x) soumissionnaire(s) retenu(s).

WWF n'est pas juridiquement lié par des avis de sélection émis par suite de cet appel d'offres avant qu'un marché ne soit dûment conclu et exécuté avec le(s) soumissionnaire(s) sélectionné(s).

WWF n'est pas obligé de notifier le soumissionnaire non retenu(s).

Initial
ALU

PARTIE II : MODALITÉS DU CONTRAT

Les modalités des ententes de sélection et contrats (marchés) conclus par suite de cet appel d'offres seront basées sur le modèle de WWF au moment de l'attribution.

PARTIE III : TERMES DE REFERENCE

3.1. Introduction

WWF désire conclure un marché avec un fournisseur expérimenté dans la fourniture des pièces de rechange et consommables des Hors-Bord yamaha. Un énoncé détaillé des caractéristiques et quantités figure dans le tableau ci-dessous :

3.2. Caractéristiques et quantités

Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture des PIECES DE RECHANGE ET CONSOMMABLES D'ENTRETIEN YAMAHA. Les détails des caractéristiques techniques requises figurent dans le tableau ci-dessous :

² N°	Description	Quantité	Remarques
1	Jeu clé mixte 7 a 32	5	
2	Jeu de Clé a pipe 6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,22,24	5	
3	Jeu de clés a L'aile 1,5 a 10	5	
4	Jeu de clé étoile T20 à T50	5	
5	Etoile gros T55 – T60	5	
6	A laine grand 12, 14,17	5	
7	Jeu de clé coude 6 à 32mn	5	
8	Jeu de douille de 8 à 32 6 pans	5	
9	Jeu de douille de 8 à 32 12 pans	5	
10	Pinces cyclistes intérieur L	5	
11	Pinces cyclistes Extérieur C	5	
12	Pince multiprise	5	
13	Doigt aimanté	5	
14	Cassette 2kg	5	
15	Pince à étau	5	
16	Jeu de douille torse	5	
17	Jeu étoile 12 pans 8-9-10-12-14-16	5	
18	Brosse métallique	5	
19	Collier a filtres grand	5	
20	Pieds à Coulisse	5	
21	Jeu tournevis	5	
22	Pince universelle	5	
23	Pince coupante	5	
24	Pince à bec rond	5	
25	Clé en T 8-10-11-12-13-14	5	

² N°	Description	Quantité	Remarques
26	Clé a molette 12''	5	
27	Clé a griffe 14''	5	
28	Caisse vide - pour clés	5	
29	BLOC MOTEUR 15 CV DMH	1	
30	BOITE DE VITESSE 15 CV DMH	2	
31	BLOC MOTEUR 8 CV DMH	4	
32	BLOC MOTEUR 25 CV BMH	1	
33	BOITE DE VITESSE 25 CV BMH	2	
34	BLOC MOTEUR 200 AET	1	
35	YAMALUBE 2 STROKE ENGINE OIL (1Lx24)	50	
36	YAMALUBE 4 STROKE ENGINE OIL (1Lx24)	50	
37	YAMALUBE GEAR OIL (750mlX12)	50	
38	Vérin	1	
39	Orbitale	1	
40	Tuyau	1	
41	Pompe de cale complète	1	
42	Commande 704	1	
43	Pompe à graisse	1	
44	Pompe à huile grand	1	
45	Palan 2 tonnes	1	
46	Chariot 3 tonnes	1	
47	Petite caisse avec accessoires électriques	5	
48	Lampe témoin	5	
49	Multimètre	5	
50	Jeu tournevis électricien	5	
51	Pince a dénuder	5	
52	Pince dénudée	5	
53	Pince coupante	5	
54	Pince bec rond	5	
55	Marteau électricien	5	
56	Jeu plate mixte de 8 à 22 Protégés	5	
57	Cotter	5	
58	Caisse vide pour outillage	5	
59	Clé a pipe 6-7-8-9-10-12-13-14-17	5	
60	Clé en T 1 a 8-10-12-13-14-17	5	
61	Visseuse chargeable	5	
62	Déboulonneuse pour douilles	5	

Initial

ALV

Note : Prière fournir les spécifications techniques en français.

APPROUVE PAR : Terence Fuh Neba

Directeur, PNS

Signé par :

D5AB58A778B2404...

10 mars 2026

ANNEXE B : QUESTIONNAIRE FOURNISSEUR

IDENTIFICATION DU FOURNISSEUR	
Dénomination légale de la Société:	
Nom complet de la personne contact:	
Titre de la personne contact:	
Adresse complète de la Société:	
Téléphone:	
E-mail:	
Web site:	
Coordonnées complètes pour la facturation : (si différentes de l'adresse de la Société)	
Société Mère (si applicable):	
Coordonnées de la Société Mère:	
Associés, Filiales, Représentations à l'Etranger (si applicable) :	
Secteurs d'activités :	
Date d'établissement en RDC :	
Nombre d'employés permanents:	
VALIDITE DE L'OFFRE	
Insérer la durée de validité de l'offre ici :	
(Note importante : Ne pas confondre avec délai de livraison. La durée de validité exigée par WWF est d'au moins 90 jours. Une durée de validité de moins de 90 jours sera rejetée par WWF)	
NUMEROS DE REGISTRE DE COMMERCE ET IDENTIFICATION NATIONALE (joindre documents)	
NUMERO D'IMPOT (Joindre l'attestation de déclaration d'impôts)	
COORDONNEES BANCAIRES	
SERVICES ET SUPPORT APRES VENTES	
Votre société peut-elle fournir la garantie de fabrication d'origine pour les biens ?	

Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens

Banque:	
Adresse de la Banque:	
Numéro du compte:	
Intitulé:	
Code SWIFT/ABA :	

REFERENCES : SOCIETES ET INSTITUTIONS A CONTACTER POUR INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**Référence 1 :**

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 2 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Référence 3 :

- **Société/organisation :** _____
- **Nom de la personne contact :** _____
- **Numéro de téléphone :** _____
- **Adresse courriel :** _____

Note importante : Annexer la copie de trois contrats ou bons de commandes signés et cachetés par les deux parties (vous et WWF ou une autre organisation) concernant les marchés similaires.

SERVICES ET SUPPORT APRES-VENTES

Votre société peut-elle fournir la garantie-constructeur pour les biens ?

Merci de décrire brièvement comment les garanties sont honorées pour les biens
Quels sont les types de services après-ventes offerts
CERTIFICATION DE DISTRIBUTION <i>(Joindre si disponible copie agrément de distribution, licence du fabricant, etc.)</i>

Signature :

Date :

Noms :

Fonction :

ANNEXE B : LETTRE DE CERTIFICATION ET ENGAGEMENT

Je, personne physique dont la signature figure ci-dessous, suis entièrement autorisé(e) à engager l'entreprise et je déclare que tous les renseignements fournis avec cette offre ou dans le cadre de cet appel d'offres sont exacts, véridiques, complets et à jour.

En cas de réception d'un avis de sélection, je m'engage à exécuter le marché. Je reconnais qu'un désistement après l'avis de sélection pourrait conduire à la radiation de ma société de la liste de fournisseurs pré-qualifiés de WWF et/ou de marchés futurs avec WWF.

Par ailleurs, je certifie ne recourir à aucun acte de corruption ou de trafic d'influence dans le cadre de ce marché.

Je reconnais qu'en cas de soupçon avéré ou de preuve d'une quelconque pression de nature corruptive ou la remise d'un avantage indu (argent ou tout autre objet de valeur) par le fournisseur à un membre du personnel de WWF ou un membre de la commission d'évaluation en vue d'influencer le processus de sélection, le WWF a la faculté de rejeter mon offre dès la survenance des faits ou à partir du moment où le WWF a la certitude des griefs reprochés.

Je reconnais qu'aucun agent de WWF ni aucun membre de la commission ne pourrait prétendre à l'obtention d'une commission de quelque forme que ce soit dans le cadre du présent appel d'offres.

Dans l'éventualité où je subirais de quelque manière que ce soit, de la part d'un employé de WWF ou membre de la commission, des pressions de nature corruptive, je suis tenu de dénoncer la tentative de corruption directement auprès de la Directrice des Finances et/ou Directeur National de WWF.

SIGNATURE : _____ **DATE :** _____

NOM ET TIRE (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE) : _____

***** Apposez vos initiales au bas de chaque page de l'offre présentée *****

ANNEXE C : PROPOSITION FINANCIÈRE

Les montants doivent être hors taxes, WWF étant exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation.

Votre proposition financière doit être faite pour la livraison à Kinshasa

BORDERAU DE PRIX

Lieu de livraison :

KINSHASA, RD Congo

#	Description of Goods and Services	Quantité	Prix Unitaire HT en \$	Prix Total HT en \$	Delai de Livraison en Jours
1	Jeu clé mixte 7 a 32	5			
2	Jeu de Clé a pipe 6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,22,24	5			
3	Jeu de clés a L'aile 1,5 a 10	5			
4	Jeu de clé étoile T20 à T50	5			
5	Etoile gros T55 – T60	5			
6	A laine grand 12, 14,17	5			
7	Jeu de clé coude 6 à 32mn	5			
8	Jeu de douille de 8 à 32 6 pans	5			
9	Jeu de douille de 8 à 32 12 pans	5			
10	Pinces cyclistes intérieur L	5			
11	Pinces cyclistes Extérieur C	5			
12	Pince multiprise	5			
13	Doigt aimanté	5			
14	Cassette 2kg	5			
15	Pince à étau	5			
16	Jeu de douille torse	5			
17	Jeu étoile 12 pans 8-9-10-12-14-16	5			
18	Brosse métallique	5			
19	Collier a filtres grand	5			
20	Pieds à Coulisse	5			
21	Jeu tournevis	5			
22	Pince universelle	5			

#	Description of Goods and Services	Quantité	Prix Unitaire HT en \$	Prix Total HT en \$	Delai de Livraison en Jours
23	Pince coupante	5			
24	Pince à bec rond	5			
25	Clé en T 8-10-11-12-13-14	5			
26	Clé a molette 12’’	5			
27	Clé a griffe 14’’	5			
28	Caisse vide - pour clés	5			
29	BLOC MOTEUR 15 CV DMH	1			
30	BOITE DE VITESSE 15 CV DMH	2			
31	BLOC MOTEUR 8 CV DMH	4			
32	BLOC MOTEUR 25 CV BMH	1			
33	BOITE DE VITESSE 25 CV BMH	2			
34	BLOC MOTEUR 200 AET	1			
35	YAMALUBE 2 STROKE ENGINE OIL (1Lx24)	50			
36	YAMALUBE 4 STROKE ENGINE OIL (1Lx24)	50			
37	YAMALUBE GEAR OIL (750mlX12)	50			
38	Vérin	1			
39	Orbitale	1			
40	Tuyau	1			
41	Pompe de cale complète	1			
42	Commande 704	1			
43	Pompe à graisse	1			
44	Pompe à huile grand	1			
45	Palan 2 tonnes	1			
46	Chariot 3 tonnes	1			
47	Petite caisse avec accessoires électriques	5			
48	Lampe témoin	5			
49	Multimètre	5			
50	Jeu tournevis électricien	5			
51	Pince a dénuder	5			

#	Description of Goods and Services	Quantité	Prix Unitaire HT en \$	Prix Total HT en \$	Delai de Livraison en Jours
52	Pince dénudée	5			
53	Pince coupante	5			
54	Pince bec rond	5			
55	Marteau électricien	5			
56	Jeu plate mixte de 8 à 22 Protégés	5			
57	Cotter	5			
58	Caisse vide pour outillage	5			
59	Clé a pipe 6-7-8-9-10-12-13-14-17	5			
60	Clé en T 1 a 8-10-12-13-14-17	5			
61	Visseuse chargeable	5			
62	Déboulonneuse pour douilles	5			

Noms :

Titre :

Signature de la personne habilitée :

Note Importante: . Pour être considérées, les lignes de lots choisies doivent être remplies EN ENTIER. Ceci signifie que pour chaque ligne d'un tableau choisi, le soumissionnaire doit fournir toutes les informations demandées pour cette ligne.